

**Le 17 mars 2021**

Aux députés  
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration  
Chambre des communes  
Canada

Mesdames et Messieurs les députés,

Je représente des milliers de personnes du monde entier qui ont été touchées par les restrictions de voyage rendues nécessaires par la pandémie de COVID-19. Au nom des personnes dont les documents de confirmation de résidence permanente (CRP) sont expirés, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du Comité de leur soutien indéfectible pendant l'attente apparemment interminable que vivent ces personnes en ce qui concerne la production, par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), des lettres d'autorisation (LA).

J'ai comparu devant le Comité permanent le 27 octobre 2020 dans le cadre de l'étude des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le système d'immigration et je peux confirmer qu'un grand nombre de gens dont les demandes ont été approuvées avant le 18 mars 2020 ont reçu des lettres d'autorisation et sont maintenant installés au Canada en tant que résidents permanents. Pour cela, nous exprimons notre plus profonde gratitude.

Toutefois, beaucoup de personnes attendent toujours qu'IRCC produise des lettres d'autorisation qui leur permettront de s'installer au Canada en tant que résidents permanents approuvés. Cette situation continue de nuire au bien-être de ces personnes, car elles n'ont que peu d'options pour en savoir plus sur l'état d'avancement de leurs demandes.

Une fois de plus, au nom de ces personnes, je sollicite par la présente le soutien du Comité permanent afin de convaincre IRCC d'accélérer la production des LA pour les titulaires de CRP approuvés avant le 18 mars qui se trouvent toujours à l'extérieur du Canada.

Permettez-moi de fournir une partie du contexte lié aux expériences des personnes visées, au nom desquelles je vous écris.

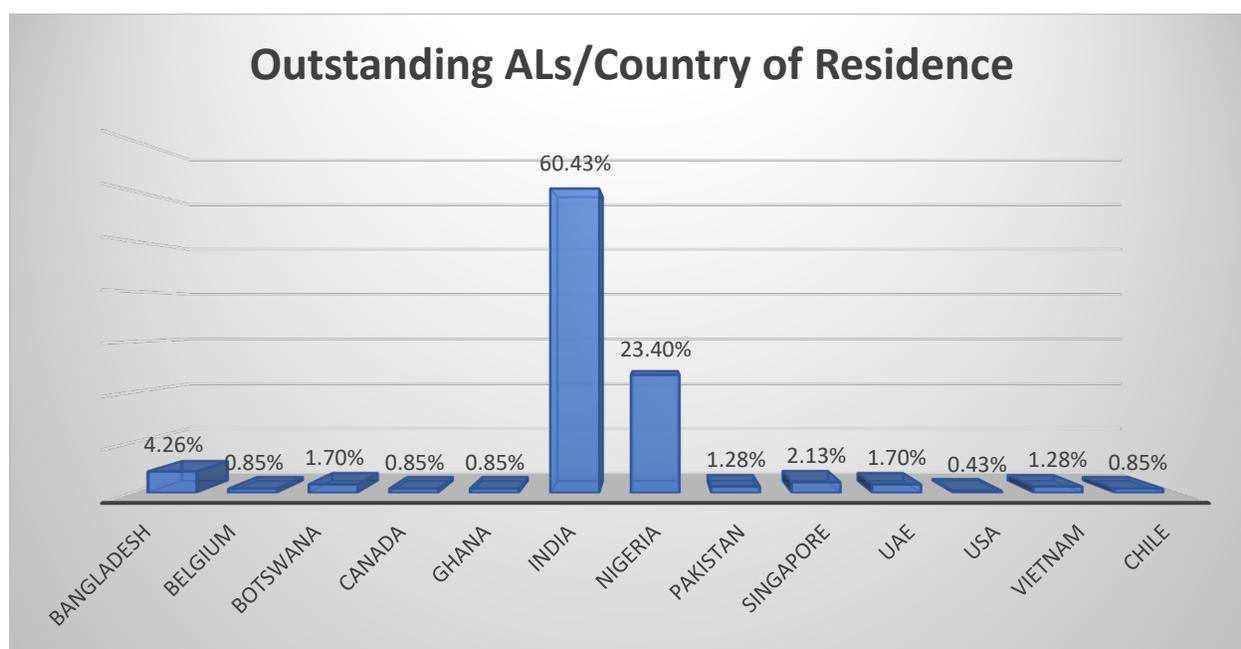
### **Contexte**

Malgré les exemptions qui permettent aux personnes dont les demandes ont été approuvées avant le 18 mars 2020 d'entrer au Canada, certaines ne peuvent pas le faire parce que leurs documents de voyage sont expirés, et donc, elles ont subi des retards en ce qui concerne le traitement des lettres d'autorisation de voyage et des prolongations de CRP.

Pour faire un suivi, nous avons interrogé deux cent trente-cinq (235) clients d'IRCC dans treize (13) pays qui attendent toujours des lettres d'autorisation de voyage; nous pensons qu'il s'agit là d'un échantillon représentatif des personnes faisant partie de cette catégorie. Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'enquête terminée le mardi 16 mars 2021.

**Figures 1 et 2 : Personnes qui attendent des lettres d'autorisation, par pays et par bureau des visas**

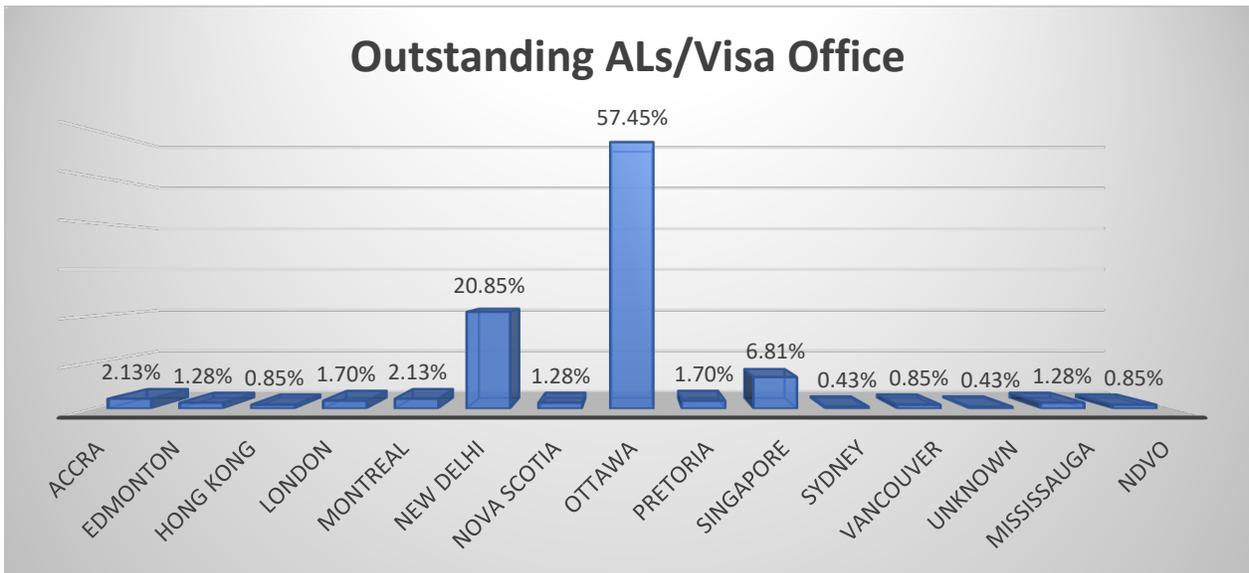
Pays de résidence	% de CRP expirées	Nombre total de CRP expirées
Bangladesh	4,26 %	10
Belgique	0,85 %	2
Botswana	1,70 %	4
Canada	0,85 %	2
Ghana	0,85 %	2
Inde	60,43 %	142
Nigéria	23,40 %	55
PAKISTAN	1,28 %	3
Singapour	2,13 %	5
Émirats arabes unis	1,70 %	4
États-Unis	0,43 %	1
Vietnam	1,28 %	3
Chili	0,85 %	2
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>235</b>



*Source : Enquête indépendante terminée le 16 mars 2021*

Traduction du graphique :

<b>Lettres d'autorisation n'ayant pas encore été produites, par pays de résidence</b>	
Bangladesh	4,26 %
Belgique	0,85 %
Botswana	1,70 %
Canada	0,85 %
Ghana	0,85 %
Inde	60,43 %
Nigéria	23,40 %
Pakistan	1,28 %
Singapour	2,13 %
Émirats arabes unis	1,70 %
États-Unis	0,43 %
Vietnam	1,28 %
Chili	0,85 %



Source : Enquête indépendante terminée le 16 mars 2021

Traduction du graphique :

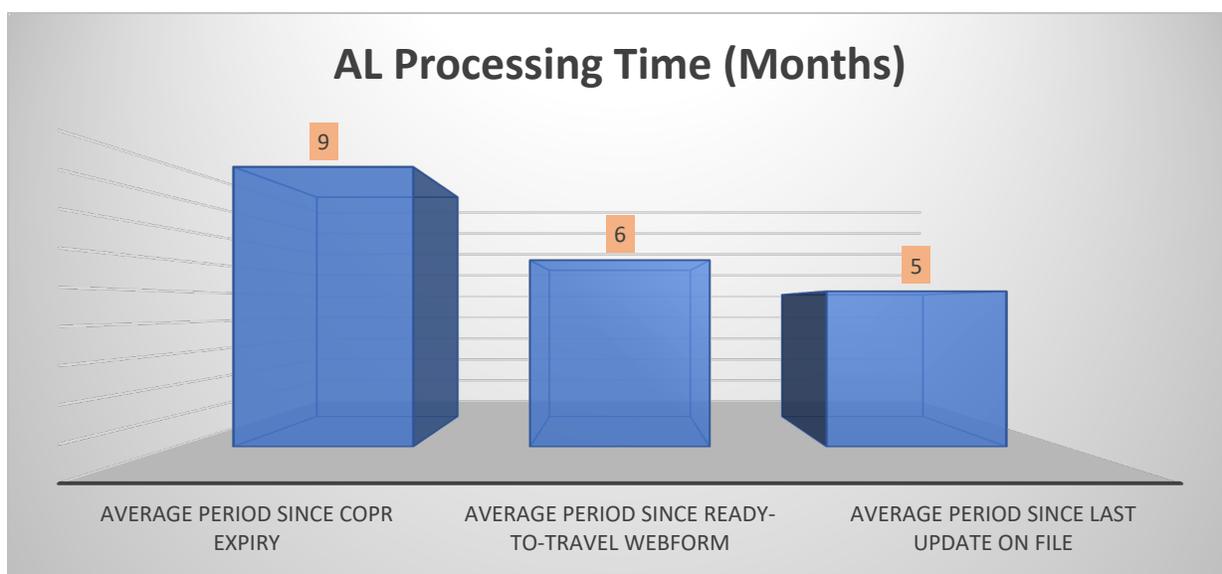
<b>Lettres d'autorisation n'ayant pas encore été produites, par bureau des visas</b>	
ACCRA	2,13 %
Edmonton	1,28 %
Hong Kong	0,85 %
Londres	1,70 %
Montréal	2,13 %
New Delhi	20,85 %
Nouvelle-Écosse	1,28 %
Ottawa	57,45 %
Pretoria	1,70 %
Singapour	6,81 %
Sydney	0,43 %
Vancouver	0,85 %

Inconnu	0,43 %
Mississauga	1,28 %
Bureau des visas de New Delhi	0,85 %

Le 5 janvier 2021, dans une nouvelle mise à jour concernant l'exécution des programmes, IRCC a conseillé aux titulaires d'une CRP expirée de ne pas utiliser le formulaire Web pour indiquer qu'ils sont prêts à voyager ou les courriels des bureaux de traitement pour communiquer avec IRCC, malgré le fait qu'ils soient prêts à voyager, en précisant que le Ministère communiquerait avec les clients une fois que leur demande pour venir au Canada aurait été approuvée.

Cependant, l'analyse des résultats de l'enquête montre que le temps d'attente pour les clients est en moyenne de **cinq mois**, ce qui donne un aperçu de l'efficacité des bureaux des visas à clore le traitement des LA.

**Figures 3 et 4 : Temps d'attente moyen (en mois)**



*Source : Enquête indépendante terminée le 16 mars 2021*

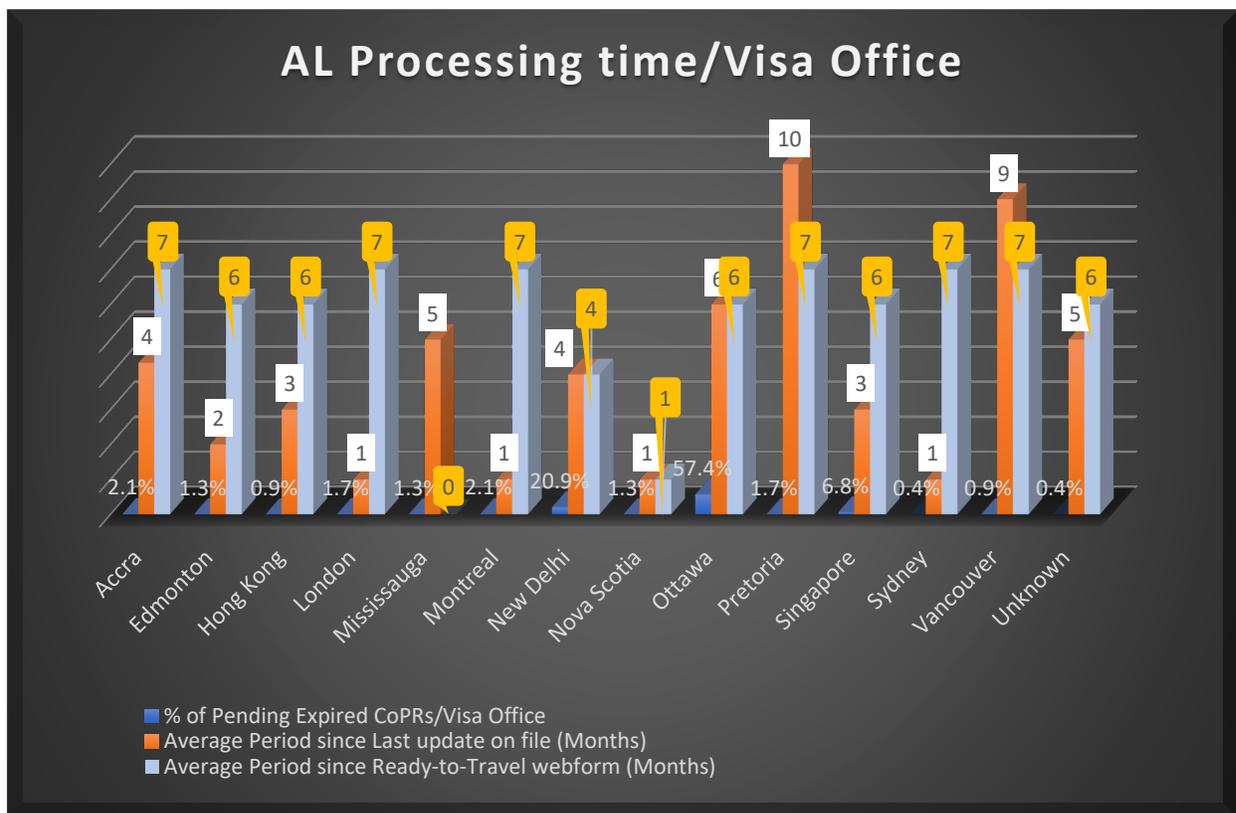
Traduction du graphique :

Temps de traitement des lettres d'autorisation (en mois)	
Nombre de mois s'étant écoulés en moyenne depuis l'expiration de la CRP	9
Nombre de mois s'étant écoulés en moyenne depuis la présentation du formulaire Web indiquant que les personnes sont prêtes à voyager	6
Nombre de mois s'étant écoulés en moyenne depuis la dernière mise à jour du dossier	5

Le graphique ci-dessus, qui est fondé sur les résultats de l'enquête, montre que la CRP des clients d'IRCC en attente d'une LA était expirée depuis **neuf mois** en moyenne à ce jour, qu'ils ont rempli le formulaire Web « Prêt à voyager » depuis **six mois** en moyenne et que la dernière mise à jour visible de leur dossier remonte à **cinq mois** en moyenne.

Une analyse approfondie (voir ci-dessous) de la période d'attente moyenne par bureau des visas montre que les bureaux des visas d'Ottawa (**57,4 %**) et de New Delhi (**20,9 %**) sont chargés de traiter la plupart des lettres d'autorisation en suspens, avec une période d'attente moyenne de **six et quatre mois** respectivement pour les clients dont les dossiers sont traités dans ces bureaux.

Honorables députés, les résultats de l'enquête montrent qu'un grand nombre de demandeurs de résidence permanente approuvés dont la CRP est expirée sont toujours bloqués dans leur pays d'origine avec peu d'espoir de recevoir la lettre d'autorisation d'IRCC, voire aucun espoir. Les conversations avec différents répondants montrent également que leurs dossiers comportent des renseignements médicaux à jour. Si cela s'avère nécessaire, de plus amples détails sur l'enquête seront communiqués aux membres du Comité.



**Source : Enquête indépendante terminée le 16 mars 2021**

Traduction du graphique :

**Temps de traitement des lettres d'autorisation, par bureau des visas**

ACCRA	2,1 % / 4 / 7
Edmonton	1,3 % / 2 / 6
Hong Kong	0,9 % / 3 / 6
Londres	1,7 % / 1 / 7
Mississauga	1,3 % / 5 / 0
Montréal	2,1 % / 1 / 7
New Delhi	20,9 % / 4 / 4
Nouvelle-Écosse	1,3 % / 1 / 1
Ottawa	57,4 % / 6 / 6
Pretoria	1,7 % / 10 / 7
Singapour	6,8 % / 3 / 6
Sydney	0,4 % / 1 / 7
Vancouver	0,9 % / 9 / 7
Inconnu	0,4 % / 5 / 6
Bleu foncé = Pourcentage des CRP expirées en attente, par bureau des visas	
Rouge = Nombre de mois s'étant écoulés en moyenne depuis la dernière mise à jour du dossier	
Bleu pâle = Nombre de mois s'étant écoulés en moyenne depuis la présentation du formulaire Web indiquant que les personnes sont prêtes à voyager	

### **Mesures à prendre**

Honorables députés, au nom des personnes touchées, je vous prie humblement de prendre, entre autres, les mesures suivantes :

1. Obtenir d'IRCC qu'il accélère la production de la lettre d'autorisation tant attendue. Nous sommes des migrants économiques hautement qualifiés et nous apportons une foule de compétences et un savoir-faire technique qui contribueront à stimuler la croissance économique pendant la pandémie et après celle-ci.
2. Adopter un modèle soutenu et uniforme pour la production des lettres d'autorisation dans tous les bureaux des visas.
3. Déployer des ressources pour aider tous les bureaux des visas à produire les lettres d'autorisation.

Une fois de plus, je tiens à remercier sincèrement le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de son soutien indéfectible.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les députés, mes salutations distinguées.

David Ojo

***Au nom des détenteurs de CRP expirées qui attendent des lettres d'autorisation***